

Paris, le 13 février 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Loi Egalim - Relations commerciales Coop de France continue de porter l'esprit des EGA et appelle à plus de responsabilisation des acteurs

**A l'occasion du Comité de suivi des négociations commerciales qui s'est tenu ce jour au ministère de l'Economie, en présence de Bruno Le Maire et du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, Coop de France continue à porter l'ambition collective initiée lors des EGA et appelle les distributeurs à changer véritablement de comportement.**

Malgré le bon esprit exprimé lors des EGA (Etats Généraux de l'Alimentation), la distribution ne semble pas vouloir respecter ses engagements dans l'ensemble des négociations. Selon l'enquête menée par Coop de France au sein de son réseau, l'attitude des distributeurs est hétérogène mais quelques grandes tendances se dégagent nettement :

- Le prix reste l'unique levier de négociation au détriment des enjeux de création de la valeur : innovations, enjeux RSE, origine et qualité des produits... Pour  $\frac{3}{4}$  des coopératives, l'entrée en négociation a ainsi porté directement sur une demande de déflation.
- L'encadrement des promotions et la majoration du seuil de revente à perte (SRP) sont constamment en recherche de contournement.
- Ni la variation du cours des matières premières, ni l'augmentation des charges liées au fonctionnement des coopératives, ni les efforts faits par les coopérateurs dans les démarches de progrès ne sont pris en compte, et ce dans 70% des cas.
- Plus de la moitié du panel de l'enquête témoigne de menaces de déréférencement partiel ou total.

Preuve que les changements de comportement sont possibles, les effets de la loi ont un impact positif sur les négociations dans la filière du lait de vache. Coop de France appelle donc les distributeurs à confirmer cette dynamique dans leurs négociations avec les autres filières afin que la répartition de la valeur créée puisse se faire sur l'ensemble de la chaîne, et dans toutes les productions.

*« L'objectif de s'inscrire dans des logiques de filière pour mieux répondre aux attentes des consommateurs et mieux rémunérer les producteurs : c'est l'ADN des coopératives ! Convaincue du bienfondé des EGA, Coop de France y a donc été un acteur engagé et largement contributif. L'ambition de mettre fin à la guerre des prix doit pouvoir se concrétiser : Coop de France reste donc vigilante sur l'efficacité des mécanismes mis en place et appelle la distribution à rémunérer à leur juste prix les produits des coopératives. A l'intention des pouvoirs publics, Coop de France réitère sa demande de renforcement des contrôles de la DGCCRF, et des précisions sur les lignes directrices de la loi »* précise Dominique Chargé, président de Coop de France.

Un bilan complet des négociations sera dressé par Coop de France après le 1<sup>er</sup> mars, en collaboration avec le médiateur des relations commerciales agricoles.

**Contact presse :**

Mélodie Deneuve, 06 89 75 30 04, [melodie.deneuve@coopdefrance.coop](mailto:melodie.deneuve@coopdefrance.coop)

**Agence Pressario :**

Gypsie Bloch : [gypsie@pressario.fr](mailto:gypsie@pressario.fr)

Hortense Grégoire : [hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr)

**Coop de France en bref :**

Président : Dominique Chargé

Directrice Générale : Valérie Ohannessian

*Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.*

**La Coopération agricole en chiffres :**

- 2 400 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole), - 84,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation), - 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français, - 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative, - Plus de 190 000 salariés, -  $\frac{3}{4}$  des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative, - 550 coopératives engagées dans le bio, - 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales, - 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.